

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2290>



Le SNES à votre service !

Notre dispositif d'information sur les mutations

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Entrée dans le métier (INSPE) - Archives IUFM -
Année scolaire 2007-2008 (archives) -



Publication date: jeudi 25 octobre 2007

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Côte-d'Or :

- Mercredi **14 novembre** à 16 heures, au centre IUFM, rue Charles-Dumont à Dijon.
- Mercredi **28 novembre** de 14h30 à 18 heures, au siège du SNES, 45 rue Parmentier à Dijon.

Nièvre :

- Mercredi **28 novembre** à 15 heures, à la Bourse du Travail, boulevard Pierre-de-Coubertin à Nevers.

Saône-et-Loire :

- Mercredi **21 novembre**, de 11 à 17 heures, au centre IUFM de Chalon-sur-Saône.
- Mercredi **5 décembre**, de 11 à 17 heures, au centre IUFM de Chalon-sur-Saône.

Yonne :

- Mercredi **28 novembre** à 15 heures au siège de la FSU-89, 2 rue Courbet à Auxerre.

Rendez-vous individuels avec un commissaire paritaire académique du SNES

Le SNES offre à tous ses adhérents la possibilité de rencontrer un élu paritaire du SNES, sur place ou par téléphone :

– **A Dijon** : au siège du SNES, 45 rue Parmentier (quartier Clémenceau, proche de la Cité judiciaire), du mardi 20 novembre au lundi 10 décembre inclus.

– **A Chalon-sur-Saône** : permanence à la Maison des Syndicats, 2 rue du Parc, en prenant obligatoirement rendez-vous par téléphone au 03 85 41 43 81 : **du mardi 13 novembre au mardi 11 décembre** inclus, les jours suivants :

- chaque mardi de 9 heures à 11 h30.
- les mercredis 14 novembre et 28 novembre, de 17 heures à 18 h30.
- les mercredis 21 novembre et 5 décembre, de 14 h30 à 17 heures.



Syndicat national des enseignants de Second degré
